

For extranet



Mission Permanente
République de l'Angola
Genève

**Intervention de la République de l'Angola à l'occasion de l'adoption du
deuxième rapport de l'Examen Périodique Universel de la République
d'Australie**

Monsieur le Président,

L'Angola salut la Délégation de l'Australie et lui félicite pour la présentation de son rapport national au titre du deuxième Cycle du EPU.

L'Angola soutient les efforts déployés par l'Australie pour avoir créé un système solide de protection des droits de l'homme dans un pays multiculturel où chaque Etat et territoire dispose de son propre organisme chargé de lutter contre la discrimination en vue de promouvoir l'égalité de chance.

Malgré les progrès enregistrés par ce pays, l'Angola aimerait faire les recommandations suivantes:

- 1- Prendre les mesures législatives et politiques pour continuer à garantir les droits et l'égalité de traitement au peuple autochtone afin de permettre la cohésion nationale et l'harmonie sociale.
- 2- Protéger les droits des personnes âgées et des personnes handicapées visant à assurer leur accès au marché du travail.

Je vous remercie